



À LA UNE

**La Maison médicale
ouverte et inaugurée**
> p. 4

VIE SCOLAIRE

**Une nouvelle tarification
pour plus d'équité**
> p. 8

SPORT

**La Foulée villennoise,
des courses pour tous**
> p. 22

SOMMAIRE

3. **Édito**
4. **Santé**
 - Villennes tient son atout contre la désertification médicale
6. **Démocratie participative**
 - Les quartiers se sont exprimés
7. **Cadre de vie**
 - Les lignes de bus évoluent
8. **Vie scolaire**
 - Une nouvelle tarification pour plus d'équité
10. **Transitions**
 - Les élèves imaginent leur future cour de récré
12. **Vie municipale**
 - Une assistance au numérique pour vous aider dans vos démarches
 - 2023, des vœux... et des rencontres
14. **Commerce**
 - Le relais-poste, exemple de réussite pour le Japon
 - Bienvenue chez les cafés Pfaff
16. **Finances**
 - Un budget maîtrisé pour des projets d'avenir et un service de qualité
18. **Paroles de Villennois**
 - Sophia et Dani Wehbe : « Étrangers partout », Villennois ici
20. **Jeunesse**
 - Éloquence : une formation gratuite pour les jeunes Villennois
22. **Sport**
 - La Foulée villennoise, des courses pour toute la famille
24. **Culture**
 - Ouvrez la Parenthèse découverte !
 - Musiques-sur-Seine, le festival qui met les textes français à l'honneur
 - Les bonnes idées poussent à la grainothèque
27. **Associations**
 - Un peu plus près de l'Écosse
28. **En bref**
29. **Agenda & Carnet**
30. **Tribunes**



La chasse au œufs dans le parc de la Mairie, samedi 1^{er} avril.



Chères Villennoises, chers Villennois,

C'est une grande fierté et un immense plaisir pour moi d'avoir pu inaugurer le 26 mars dernier la Maison médicale Madeleine-Brès en présence notamment du Président du Sénat, Gérard Larcher, du Sous-Préfet, Jehan-Eric Winkler, de la Présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, du Président du Département des Yvelines, Pierre Bédier et de la Députée de notre circonscription, Natalia Pouzyreff. Au-delà des soutiens financiers importants que la Région et le Département nous ont fournis pour cette réalisation (1.3 millions d'euros), c'est également la pertinence d'un tel projet qui a ici été reconnue. Un projet qui s'est étalé sur dix ans et pour lequel de nombreux Villennois, qu'ils soient élus ou non, ont largement contribué.

Pour un projet de cette envergure, les légitimes attentes sont d'autant plus importantes. J'entends ici ou là des Villennois regretter des temps encore trop longs pour obtenir un rendez-vous avec l'un des cinq généralistes que compte la Maison médicale. Je leur demande de faire encore un peu preuve de patience. Les choses s'installent, les secrétariats se rodent. L'afflux a été très important les premières semaines, notamment pour les Villennois en attente de généralistes depuis plusieurs mois. Sachez également que des créneaux se libèrent régulièrement, à la dernière minute, et qu'il est possible de créer des alertes sur l'application Doctolib.

Lors du conseil municipal du 4 avril, nous avons voté le budget pour l'année 2023.

Le syndicat intercommunal en charge de la petite enfance ayant décidé d'accroître fortement ses investissements en crèche pour répondre aux demandes des familles, il en résultera pour chaque Villennois une hausse de la contribution fiscalisée à ce syndicat. Pour compenser cette hausse, la Municipalité a décidé de diminuer le taux de taxe foncière communale, baisse rendue possible par une maîtrise des dépenses globales.

Ce budget voté est donc un budget maîtrisé, résolument tourné vers le service aux Villennois et vers les nécessaires transformations écologiques et énergétiques de notre commune. Cela malgré des contraintes et des pressions qui se sont renforcées dernièrement avec la hausse importante des coûts de l'énergie. Pour autant cette sobriété financière ne doit pas se faire au détriment de notre bien vivre ensemble. C'est la raison pour laquelle le niveau de subventions aux associations villennoises a été maintenu. Des associations qui, chacune dans leur domaine, œuvrent au rayonnement et au bien-être de toutes les catégories de population de notre belle commune.

Avec les beaux jours qui arrivent, des événements, festifs, culturels et familiaux se préparent. J'espère vous y retrouver nombreux afin de faire résonner ce vivre ensemble dont nous avons tant besoin, a fortiori dans la période actuelle.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau
Responsable de la publication : Thomas Chaigne
Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux
Réalisation : Service Communication
Crédits photos : Services municipaux
Impression : Imprimerie Jasson Taboureau
Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié
3 000 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 2023



Suivez-nous sur :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

 **Mairie de Villennes sur Seine**
 **@villennesurseine**

Villennes tient son atout contre la désertification médicale

Ouverte depuis février, la Maison médicale Madeleine-Brès a officiellement été inaugurée le dimanche 26 mars 2023. L'aboutissement d'un projet essentiel pour les Villennois.



C'est un projet au long cours qui est désormais abouti. La Maison médicale a accueilli ses premiers patients le 6 février et, depuis, de nombreux professionnels de santé y ont pris place. Grâce au soutien financier significatif de la Région Île-de-France (525 000 €) et du Département des Yvelines (765 722 €), Villennes dispose d'un établissement rare à l'échelle d'une commune de notre strate de population, qui s'avère un outil prépondérant pour lutter contre la désertification médicale.

Novatrice et éco-responsable

« Cette maison médicale a une longue histoire qui s'étend sur trois mandats et près de 10 ans. La première réunion à l'initiative de François Gourdon, Michel Pons, Jean-Michel Charles et Marcel Djourno s'est tenue le 8 juillet 2013 en présence du Docteur Yann Abadie, des pharmaciens Isabelle Bazin et Serge Guillin et des professionnels de santé de Villennes-sur-Seine et

Médan, a souligné le Maire, Jean-Pierre Laigneau, lors de l'inauguration, le dimanche 26 mars 2023. Sous le mandat actuel, la réalisation s'est avérée compliquée avec un planning devenu incontrôlable et des imprévus majeurs comme la crise sani-

taire du Covid puis la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix. Nous sommes d'autant plus fiers de proposer aux Villennois une maison médicale extrêmement novatrice, éco-responsable et tournée vers l'avenir. »



Des professionnels de santé pour répondre à vos attentes



- ✓ Médecins généralistes :
 - Banoun Éric,
 - Dang Duc Man,
 - Klein-Speetjens Lidy,
 - Partier Paul,
 - Saudubray Thibault.
 - ✓ Audioprothésistes :
 - Garel Floriane,
 - Tandetnik Sandra.
 - ✓ Cardiologue :
 - Saudubray Carole.
 - ✓ Infirmières :
 - Bigot Stéphanie,
 - Blaise Céline,
 - Gendron Mélanie,
 - Roy Maeva.
 - ✓ Ostéopathes :
 - Azanza Sébastien,
 - Coudert Célia.
 - ✓ Ortophonistes :
 - Gorisse Diane,
 - Roiron Marie,
 - Roure Grégory.
 - ✓ Podologue :
 - Debras Evelyne.
 - ✓ Pharmacie de Villennes :
 - Bazin Isabelle
 - Bierré Caroline
 - Guillin Serge
- À venir :
- pédiatre,
 - kinésithérapeutes,
 - psychologue,
 - etc.
- (Liste mise à jour au 6 avril 2023)

Pour les professionnels référencés, la prise de rendez-vous est possible sur Doctolib

Secrétariat : Drs Partier, Saudubray T. et Saudubray C. (01 39 71 77 21) / Dr Banoun (01 30 22 15 58) / Dr Dang (01 30 99 45 11)

« Une coordination des soins »

Accessible par une entrée indépendante, la nouvelle pharmacie de Villennes est gérée par trois pharmaciens associés : Serge Guillin, Caroline Bierré et Isabelle Bazin.

Dans une officine de 226m², avec notamment une salle d'orthopédie et une salle de confidentialité pour les entretiens, tests et vaccins, cette pharmacie aux normes PMR a été pensée avant tout comme un lieu de services aux patients.

« L'espace de vente est plus agréable pour les patients, avec une offre élargie et des prix plus abordables, assure Serge Guillin. La proximité avec la maison médicale permet une coordination des soins internes. C'est un projet extraordinaire qui aboutit après 10 ans de travail. »



Pharmacie de Villennes 75, rue du Pré-aux-Moutons - 01 84 74 42 20 - pharma78670@giphar.fr
Ouvverte du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 18h.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les quartiers se sont exprimés

Au cours du mois de mars, les Forums de quartier ont permis aux Villennois de poser leurs questions et d'aborder les sujets qu'ils souhaitent afin d'améliorer la qualité de vie dans leur quartier.

Établis sur un nouveau modèle, résolument plus participatifs et imaginés comme un espace d'échanges, les Forums de quartier ont rythmé le mois de mars. Voirie, stationnement, transport, cadre de vie, urbanisme, sécurité, déchets, écoles, transitions écologique et énergétique, santé, commerces... les sujets portés par les Villennois étaient nombreux et variés. « Contrairement aux années précédentes, nous n'avions pas d'agenda pour débiter les séances, explique Fabien Vial, conseiller municipal délégué à la Démocratie participative. Ce sont les habi-

tants du quartier qui ont construit le déroulé de chaque réunion avec les sujets qu'ils souhaitent aborder. »

« Collés aux réalités locales »

Concrètement, les habitants ont écrit leurs questions ou sujets sur des feuilles de papier. Ils les ont ensuite présentés succinctement puis l'animateur, Fabien Vial, les a affichés en les classant par catégories qui ont dessiné le déroulé de la réunion. La discussion pouvait ensuite débiter, soit avec l'ensemble de l'assemblée, soit en groupes, selon l'affluence.



« C'est un exercice intéressant qui nous permet de rester collés aux réalités locales, de mieux connaître les attentes des habitants de chaque quartier », souligne Alain Adiceom, Adjoint au maire délégué à la Gouvernance participative.



Les Villennois ont proposé les sujets qui ont rythmé chaque réunion.



Groupes de discussions lors du Forum du quartier Les Hameaux

Les lignes de bus évoluent



Dès le 9 mai prochain, les lignes de bus qui desservent notamment Villennes évoluent pour faciliter tous vos déplacements quotidiens.

L'offre de transport est entièrement repensée pour améliorer votre mobilité. Une nouvelle numérotation, de nouvelles lignes, de nouvelles destinations, des services adaptés à tous les rythmes... Plus concrètement, Villennes-sur-Seine bénéficie d'une offre plus régulière vers Poissy et les Mureaux, un service est créé le dimanche et les jours fériés en liaison avec Poissy et Les Mureaux, la desserte est assurée toute l'année, y compris l'été. Lancée en novembre 2022, la desserte du quartier de Fauveau est maintenue.



Dessertes régulières

- 27** Elle remplace l'actuelle ligne 1 et dessert Villennes-sur-Seine
- 28** Elle remplace l'actuelle ligne 2 et dessert Médan et Villennes du lundi au vendredi. Nouveauté, elle fonctionne tout l'été.
- 43** Elle remplace l'actuelle ligne 26 et dessert Villennes à destination de Poissy ou Les Mureaux. Nouveauté, elle circule désormais le dimanche de 10h à 12h. Pour plus de simplicité, les dessertes scolaires et à destination de Stellantis (Peugeot) sont reprises par des lignes spécifiques.

Dessertes scolaires

- 67** Les Mureaux Gare – Saint-Germain-en-Laye Nicot / Gare RER
- 68** Les Mureaux Gare – Poissy Lycée Le Corbusier
- 69** Poissy Gare nord – Verneuil-sur-Seine Notre-Dame Chemin vert

Ces lignes remplacent certains services de l'actuelle ligne 26.

Ligne spécifique pour Stellantis

- 92** Les Mureaux Gare – Peugeot Poissy

Classement du « bon vivre » : Villennes toujours bien placée

L'association Villes et villages où il fait bon vivre publie son palmarès.

Pour 2023, Villennes-sur-Seine se classe dans le Top 100 (94^e) des communes françaises et sur le podium (3^e) des communes yvelinoises entre 5 000 et 10 000 habitants. Sur l'ensemble des communes françaises, Villennes se classe 657^e sur 34 820.

Chaque commune est analysée sur 198 critères qui proviennent de sources officielles (aucun élément déclaratif). Les critères sont répartis dans 10 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, protection de l'environnement, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière.



Plus d'infos en scannant ce QR code
<https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/>

VIE SCOLAIRE

Une nouvelle tarification pour plus d'équité

Afin d'apporter davantage d'équité dans la tarification des services périscolaires, le Conseil municipal a voté la refonte des tranches de quotient familial. Un dispositif « Cantine à 1 € » a également été mis en place.

Dans une démarche d'équité, la tarification des services périscolaires est modulée selon le quotient familial, en fonction des revenus de la famille. Les tranches de quotient familial en vigueur à Villennes viennent d'être revues par délibération du Conseil municipal en date du 16 février 2023. Désormais, pour une répartition des coûts plus équitable, la nouvelle grille propose une tranche supplémentaire de quotient familial.

« Davantage de familles vont bénéficier de réductions »

« Les tranches du quotient familial étaient peu représentatives des revenus des familles puisque seulement 59 enfants pouvaient bénéficier d'un abatement, explique Marie-Agnès Bouyssou, Première adjointe aux affaires scolaires. Elles étaient également peu équitables : les familles ayant un quotient familial de 953 € ou de 2 000 € mensuels payaient les mêmes tarifs. Désormais, davantage de familles vont bénéficier de réductions. »

428 000 €

C'est le coût net estimé du reste à charge de la restauration scolaire pour la commune en 2023 (contre 417 000 € en 2022)

Depuis la rentrée de septembre 2022, la Municipalité a renouvelé le marché public de la restauration, faisant désormais appel à Convivio. Ce marché, coconstruit avec les parents d'élèves, a pour objectif d'améliorer le contenu de l'assiette et de répondre aux nouvelles contraintes de la loi Egalim. Dans ce cadre, et compte-tenu de la forte hausse du coût de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires, la municipalité a été contrainte d'augmenter les tarifs facturés aux familles.



11,54 €

C'est le coût estimé d'un repas pour la Municipalité.

Malgré la hausse des tarifs, le prix du repas plein tarif (qui passe à Villennes de 4,35 € à 6,00 €) reste moins cher que dans les villes voisines : Orgeval : 8,00 €, Chambourcy : 7,25 €, Verneuil : 6,21 €, Poissy : 6,02 €, Villennes : 6,00 €.

La cantine à 1 € pour les familles les plus modestes

« Si nous sommes contraints d'augmenter le tarif des repas, nous ne souhaitons pas pour autant répercuter cette hausse sur les familles des tranches de quotient familial les plus faibles, ajoute Marie-Agnès Bouyssou. La plupart des familles des 2 premières tranches de quotient familial vont voir leur tarification baisser. Et pour aller plus loin, la Municipalité a souhaité s'engager dans un dispositif de tarification sociale avec la

mise en place de la cantine à 1€ pour les familles aux revenus les plus modestes ».

À l'occasion de cette révision, les tarifs de l'étude et de la post-étude ont été revus, le tarif étude + post-étude passant de 5,53 € à 5,60 € pour la tranche de quotient familial la plus élevée. Même chose pour les Ateliers culturels et sportifs (ACS) du mercredi matin, où le tarif passe de 5,00 € à 6,00 € en maternelle et de 7,00 € à 8,00 € en élémentaire, pour la tranche de quotient familial la plus élevée.

Un tarif extérieur, pour les enfants ne résidant pas à Villennes a aussi été créé. La commune a souhaité maintenir la réduction de 20% sur le tarif le plus élevé, pour les familles nombreuses ayant au moins 3 enfants scolarisés dans les écoles de Villennes et bénéficiant des services périscolaires.

Consultez les nouvelles grilles tarifaires des services périscolaires :



Mon restau responsable : les premiers engagements tenus !



Au début du mandat, la Municipalité s'est engagée dans la démarche Mon Restau responsable. Cet outil est destiné à accompagner les restaurants collectifs qui souhaitent proposer à leurs convives une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement.

Début février, un premier bilan a permis de lister 9 engagements déjà tenus dans les catégories Bien-être des convives, Assiette responsable et Écogestes.

Plus de détails en scannant le QR Code :



Élus et représentants des parents d'élèves ont organisé des repas dans les cantines villennoises courant janvier.

Graines de jardiniers

L'association Villennes Initiatives & Ecologies (VIE) a organisé une animation sur le thème des graines avec plusieurs classes de l'école maternelle Les Sables. Après la lecture d'une histoire, les enfants ont participé à des ateliers pour planter des graines et faire germer une patate douce.



À la découverte de l'accordéon

Plusieurs classes de l'école Saint-Exupéry ont visité l'exposition Marcel-Azzola en janvier.



Une deuxième vie pour les jouets



Comme 182 écoles élémentaires de l'académie de Versailles, l'école Pré-Seigneur s'est investie en décembre dans un projet pédagogique sur le réemploi solidaire et le recyclage des jeux et jouets en organisant notamment une collecte de jouets auprès des familles.

Kermesse et spectacles le 1^{er} juillet

À vos agendas ! Cochez dès à présent le samedi 1^{er} juillet pour assister aux spectacles des écoles le matin au théâtre de verdure du parc de Marolles. L'après-midi, dans le parc de la mairie, la kermesse, organisée par le Comité des écoles, sera de retour pour sa première édition post-Covid et sera suivie d'un repas et d'un bal. Plus d'infos prochainement !

TRANSITIONS

Les élèves imaginent leur future cour de récré

Des élèves des écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry ont entamé une série d'ateliers visant à imaginer les futurs aménagements de leur cour de récréation. Une cour « oasis », végétalisée, débitumée et prenant en compte les effets du réchauffement climatique.



« Débitumer et végétaliser »

Virginie Oks,
Adjointe
au maire
déléguée aux
Transitions
énergétique et
écologique

« Je suis très heureuse d'initier ce projet avec Marie-Agnès Bouyssou, Adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, parce qu'il est au service des élèves et de leurs enseignantes. Il permet aussi de répondre à l'un de nos engagements de campagne à savoir débitumer et végétaliser afin de lutter notamment contre les îlots de chaleur. Au-delà des éco-matériaux qui seront utilisés, les élèves font également part des jeux et activités qu'ils souhaitent trouver dans leur future cour. »

Mme Alléhaut et ses élèves de CE1 ont effectué plusieurs exercices pour exprimer leurs attentes quant à l'avenir de leur cour d'école.

Les effets du changement climatique se font déjà sentir, en particulier dans les îlots de chaleur (espaces bitumés qui surchauffent lors des canicules) tels que les cours de récréation. C'est pour répondre à cette problématique que la commune a choisi de faire appel au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Yvelines pour l'accompagner dans sa réflexion de réaménagement. Les cours « oasis » se développent à travers la France et concilient activités récréatives avec les impératives et nécessaires transformations écologiques.

Les élèves au cœur du projet

Ce sont quatre classes : deux d'élémentaire et deux de maternelle qui ont débuté une série de quatre ateliers. Lors de la première séance, les enfants ont notam-

ment été questionnés sur ce qu'ils aiment dans leur cour actuelle, sur ce qu'ils aimeraient y trouver. Chaque atelier fait écho aux programmes scolaires et questionne les enfants sur la place de l'eau, de la biodiversité, des matériaux mais aussi des différents usages.

Une exposition en juin

Au mois de juin, les élèves et leurs enseignantes présenteront, sous la forme d'une exposition, le fruit de leurs réflexions. Ce travail servira ensuite de base au projet de rénovation que mènera la Municipalité avec le soutien technique du CAUE. Le chantier devrait débuter courant 2024.

Plus d'infos :
<https://www.caue-idf.fr/cours-oasis>



Nettoyage citoyen : rejoignez les nombreux volontaires

Après le succès de l'an dernier, l'association Villennes initiatives et écologie (VIE) organise un nouveau nettoyage citoyen le samedi 3 juin.

De nombreux partenaires sont associés : le Conseil municipal des jeunes, le Collectif villennois pour la transition (CVT), le club des Ragondins, les riverains du chemin du Bord de l'Eau, ceux de l'île du Platais et l'association And You Yoga.

Les sacs poubelle et pinces à déchets seront fournis. Prévoyez une tenue adaptée. Pensez également à amener vos gants. À l'arrivée un pique-nique participatif est prévu au niveau du parking face à l'île du Platais.

Rendez-vous le samedi 3 juin 2023 de 9h30 à 12h30 sur l'un des 5 départs proposés :

- à l'école des Sables,
- à la base nautique,
- sous la halle du marché,
- sur le parking Fauveau (uniquement adultes)
- sur l'île du Platais (pour les résidents).

Renseignements : contact@v-i-e.fr



Les Ragondins sont des Gardiens de la rivière



Le club des Ragondins a reçu le titre de Gardien de la rivière délivré par la Fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie. Le label de Gardiens

de la rivière est attribué aux clubs de kayak et paddle qui ont une démarche active en faveur de la protection des milieux naturels. Pour obtenir cette distinction, l'association villennoise a mis en place des actions concrètes pour protéger la Seine. « Nous avons mené des opérations de nettoyage de la Seine avec l'association Villennes initiatives et écologie (VIE) ou lors du World CleanUp Day, nous lançons des alertes auprès des autorités locales sur les pollutions aux hydrocarbures, les pesticides et les produits chimiques et nous informons et sensibilisons le grand public sur la protection de la faune et de la rivière lors de nos sorties en kayak », énumère Gwendal Gregam, le président des Ragondins.

Consommez bio et local avec l'Amap villennoise

L'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) villennoise est une activité de l'association CVT (Collectif villennois pour la transition). Elle réunit un groupe de consommateurs et des producteurs locaux autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète, en début de saison, une part de la production qui lui est livrée chaque semaine à un coût constant. Une nouvelle période d'engagement débutera en mai 2023 pour les contrats légumes, fruits, œufs, pains et volailles.



Infos : amapvillennoise@gmail.com ou rendez-vous lors des distributions (tous les mercredis soir entre 18h30 et 19h30 sous la halle du marché en centre-ville).

Des panneaux pour protéger les hérissons

À l'initiative de Villennes initiatives et écologie (VIE), des panneaux, financés par l'association, ont été installés afin de sensibiliser les automobilistes, les cyclistes et les piétons à la protection des hérissons.



À Villennes-sur-Seine, la biodiversité est riche. Et sur les routes, pour éviter de retrouver des cadavres de hérissons, ou même d'autres petits mammifères comme les écureuils, eux aussi nombreux en ville, l'association VIE a financé 12 panneaux de sensibilisation qui ont été ensuite installés par les agents de la mairie.

« Nous devons agir à notre échelle et donner l'exemple à d'autres communes aux alentours, explique Philippe Dupraz, membre de VIE à l'initiative de ce projet. Les véhicules profitent des lignes droites pour accélérer et c'est souvent dans ces endroits là que les hérissons traversent. »

VIE MUNICIPALE

Une assistance au numérique pour vous aider dans vos démarches

Pour lutter contre la fracture numérique, la Municipalité met en place, avec l'aide de bénévoles, des permanences d'accompagnement au numérique à la bibliothèque Émile-Zola.



Le numérique pas encore à la portée de tous

« Pendant la crise sanitaire du Covid, et plus récemment avec l'ouverture de la Maison médicale, nous avons constaté que de nombreuses personnes avaient des difficultés par exemple pour prendre des rendez-vous sur Doctolib. Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, cela ne concerne pas seulement les seniors. La fracture numérique est toujours une réalité en France, souligne Alain Adiceom, Adjoint au maire délégué au Numérique. De nombreuses démarches sont simplifiées en ligne et cette facilitation n'est malheureusement pas encore à la portée de tous. La période des déclarations d'impôts nous a semblé être le bon moment pour mettre en place ce dispositif d'accompagnement. »

Inscriptions recommandées

Ainsi, deux premières permanences ont été fixées au calendrier : elles auront lieu les samedis 22 avril et 3 juin 2023, de 14h à 16h à la bibliothèque Émile-Zola. Pour faciliter l'organisation de celles-ci et assurer la confidentialité des séances, il est recommandé de s'inscrire préalablement en téléphonant à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40). Si besoin, des rendez-vous à votre domicile peuvent être convenus.

De gauche à droite : Jean-Pierre Laigneau, Maire de Villennes, Estelle Adiceom, bénévole, Alain Adiceom, Adjoint au maire délégué au Numérique et Jonida Kollovozi, bénévole.

Pour aider les Villennois dans leurs démarches administratives en ligne, à remplir leur déclaration d'impôt sur internet ou encore dans leurs recherches de la vie quotidienne sur la toile, la Municipalité a décidé de proposer un accompagnement gratuit.

Sous la forme de permanences à la

bibliothèque Émile-Zola, proposées en dehors des horaires d'ouverture au public pour préserver la confidentialité, des bénévoles vous accueilleront pour vous assister, vous apprendre, vous apporter l'autonomie nécessaire à la pratique de certaines démarches sur internet.

Jonquilles pour Curie

Comme chaque année, l'opération Jonquilles contre le cancer a fleuri dans Villennes. Sous la houlette d'Eva Séguy, Adjointe au maire déléguée à l'Action sociale et vice-présidente du CCAS, le stand installé samedi 25 mars à proximité du marché a permis de récolter 902 euros au profit de l'Institut Curie.



2023, des vœux... et des rencontres

Le 13 janvier, de nombreux Villennois, des représentants des villes et des institutions partenaires ont répondu à l'invitation de Jean-Pierre Laigneau pour la cérémonie des vœux du maire, la première depuis la crise sanitaire du Covid.



À l'entrée de la salle des arts, le Maire Jean-Pierre Laigneau et ses adjoints ont accueilli les Villennois pour cet événement convivial.



Sur scène, Jean-Pierre Laigneau, entouré des invités et des élus villennois, a dressé un bilan des nombreuses actions engagées depuis le début du mandat.



Les élus du Conseil municipal des jeunes de Villennes-sur-Seine sont également revenus sur les actions de leur mandat.

Les seniors à l'honneur

Pour fêter la bonne année, les seniors villennois ont été conviés par la Municipalité à partager un repas le 10 janvier dans un restaurant local. Un moment de convivialité très apprécié qui s'est terminé sur la piste de danse.



La cérémonie a également été marquée par des remises de médailles de la ville. De gauche à droite : Stéphanie Bigot, infirmière ; Jacques-Olivier Detrain, gérant de la société DLG ; Jean-Pierre Laigneau, le Maire ; Maeva Roy-De Sousa, infirmière ; Marie-Agnès Bouyssou, Première adjointe au maire ; Christelle Furnon, Adjointe au responsable de la police municipale ; Sonia Manssens, assistante du maire depuis 1995. Les infirmières et Jacques-Olivier Detrain, qui a offert des masques à la mairie, ont été mis à l'honneur pour leurs actions pendant la crise sanitaire du Covid.



Organisée dans un esprit de sobriété financière, la cérémonie s'est terminée par un pot convivial.



COMMERCES

Le relais-poste, exemple de réussite pour le Japon

Une délégation japonaise s'est rendue à Villennes-sur-Seine jeudi 12 janvier pour constater la réussite du projet de transformation du bureau de poste en relais-poste.

Installée dans les locaux de l'ancienne poste, la boutique Vrac + propose depuis le mois de juillet 2022 un service de relais-poste. Exceptées les activités bancaires, il offre les mêmes services que La Poste, avec une amplitude horaire bien supérieure (44 h par semaine contre 15 h auparavant).

Jeudi 12 janvier, Jean-Pierre Laigneau, le Maire, a reçu une délégation de la direction générale de La Poste accompagnant M. Yoshifumi Tsuge, vice-ministre des affaires intérieures et de la communication du Japon en visite diplomatique en France. « La transformation de l'ancien bureau de La Poste a été une réussite pour

les Villennois et nous sommes fiers que le succès de cette opération soit montré en exemple au-delà de nos frontières, assure l'élu. L'implication de la Municipalité et la volonté d'associer cette évolution à l'ouverture d'un commerce ont séduit la délégation japonaise. »



Arthur Rouyer, nouvel élu délégué aux commerces

Déjà conseiller municipal délégué à la Jeunesse, Arthur Rouyer est désormais également en charge des relations avec les commerçants. Il présidera d'ailleurs la nouvelle commission municipale dédiée aux commerces dont la création a été votée lors du conseil municipal du 4 avril 2023.



The Sublim'Event, des événements uniques et made in Villennes



Parce que chaque événement à célébrer mérite une attention toute particulière, The Sublim'Event, agence villennoise d'organisation d'événements et de décoration sur-mesure, met à votre service sa passion, son savoir-faire et son expertise. Audrey Mota, fondatrice de l'Agence The Sublim'Event, est certifiée d'État auprès de l'École de Formation aux Métiers du Mariage. Dotée d'un sens aigu du détail, elle se définit comme créatrice de bonheur et

organisatrice de moments de vie uniques. The Sublim'Event by Audrey propose différentes formules adaptées à vos besoins. Rejoignez-la dans son univers élégant et délicat sur les réseaux sociaux !

The Sublim'Event
06 63 37 77 06
contact@thesublimevent.fr
www.thesublimevent.fr
TheSublimevent
The-SublimEvent/100089077968556/



Bienvenue chez les cafés Pfaff

Historiquement installés à Triel-sur-Seine, les cafés Pfaff ont déménagé leur siège social dans le quartier de Fauveau. Une boutique y a été installée au rez-de-chaussée du bâtiment.



Maison familiale créée en 1930, les cafés Pfaff sont désormais dirigés par Joris Pfaff, petit-fils de René, le créateur de l'entreprise. Installée à Triel-sur-Seine depuis toujours, la petite entreprise a bien grandi et devait trouver des locaux plus spacieux pour mener à bien ses activités. Ainsi, depuis le début de l'année 2023, le siège social a progressivement déménagé à Villennes-sur-Seine dans un bâtiment de 1000 m² situé au cœur

du quartier Fauveau. On y trouve les bureaux, un entrepôt mais aussi une boutique ouverte du lundi au samedi.

Café, thé et machines dans la boutique

Proposant une large gamme de produits avec des cafés venant d'Amérique centrale, d'Amérique du sud, d'Afrique et d'Asie, les cafés Pfaff emploient une trentaine de personnes sur le site de Villennes. « Pour pérenniser la croissance de l'entreprise, avec notamment le développement de la vente en ligne, il était nécessaire de disposer d'un entrepôt plus grand qu'à Triel, explique Fanny Rudelle, directrice de la communication et du marketing. Nous vendons du café aux professionnels et aux particuliers. Dans la bou-

tique de Villennes, vous trouverez nos cafés mais aussi du thé, du chocolat ou encore des machines à café premium automatiques ou manuelles. »

Une entreprise responsable

L'entreprise est engagée dans une démarche de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). « Nous avons étendu notre gamme biologique, nos produits sont 100 % traçables, nous payons nos producteurs à un prix rémunérateur, les emballages de nos cafés sont 100 % recyclables et fabriqués localement, énumère Fanny Rudelle. Nous avons aussi choisi de défendre les valeurs d'une caféiculture raisonnée et respectueuse de son environnement. Notre label Bio Ethics Coffee, a été créé en partenariat avec l'association Cœur de Forêt. Il contribue aux actions environnementales de leur projet en Bolivie par le biais de dons, à hauteur de 10 % du prix des cafés labellisés. » Les Cafés Pfaff vous donnent rendez-vous prochainement au sein de leur boutique à Villennes-sur-Seine, pour des ateliers dégustation et des visites de leur torréfaction.



L'intérieur de la boutique Pfaff de Villennes-sur-Seine.

Cafés Pfaff, 101, rue des Blés d'or
09 63 66 52 17 boutiquevillennes@cafes-pfaff.fr

Horaires d'ouverture de la boutique :
du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Plus d'infos : <https://www.cafes-pfaff.com/>



LES CAFÉS PFAFF RECRUTENT : Consultez leurs offres directement sur leur site internet dans la rubrique « Rejoignez nos équipes ! »

Ancore, la mode chic et responsable

Villenoise depuis 20 ans, Chloé Bruandet lance Ancore, une marque en ligne de vêtements féminins, éthiques et responsables.

Pour le lancement de sa première collection, elle fait le choix de mettre en ligne en avant-première l'ensemble de ses modèles sur la plateforme française de crowdfunding Ulule, et de proposer divers avantages exclusifs. Chaque participation est gratifiée par la précommande d'un ou plusieurs modèles à un prix réduit, ou bien par des contreparties inédites.

« J'ai toujours été passionnée par la mode vintage et la couture, explique Chloé Bruandet. Je sou-

haite participer à l'essor de la mode responsable en proposant un vestiaire raffiné qui ne fait aucun compromis sur la qualité, le style et l'éthique. »

Conformément aux valeurs écoresponsables d'Ancore, l'ensemble des modèles est proposé dans des tissus dormants de maisons de haute couture, dans des quantités limitées, et en précommande. La confection a lieu exclusivement dans l'atelier partenaire français, qui valorise le savoir-faire et la qualité.

Infos : www.ancoreparis.com

Crowdfunding : <https://fr.ulule.com/direction-ancore/>



Un budget maîtrisé pour des projets

Dans la construction de l'exercice budgétaire 2023, la Municipalité poursuit des objectifs ambitieux pour Villennes. Préserver la qualité des services, baisser le taux de taxe foncière communal pour compenser la hausse des dépenses du syndicat en charge de la petite enfance et maintenir des finances saines face à des contraintes toujours fortes.

Dans un contexte qui reste difficile, les collectivités territoriales sont tenues de fixer leurs orientations budgétaires en tenant compte de contraintes toujours plus nombreuses. À la suite de la crise ukrainienne, l'inflation énergétique accroît à nouveau la pression sur les budgets communaux. « La prévision des charges courantes est plus élevée d'environ 530 000 € par rapport à 2022, constate Adrien Perret, Adjoint au maire délégué aux Finances. L'essentiel de cette hausse prévisionnelle provient des dépenses d'énergie. On s'attend à ce que le prix du gaz soit multiplié par 4 en 2023 et celui de l'électricité par 1,8 malgré la prise en compte de l'amortisseur électricité mis en place par le Gouvernement. »

Une action qui porte ses fruits

Malgré ces conditions, la Municipalité conserve son ambition pour le quotidien des Villennois et l'avenir du terri-

29,25 %

C'est le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à Villennes.

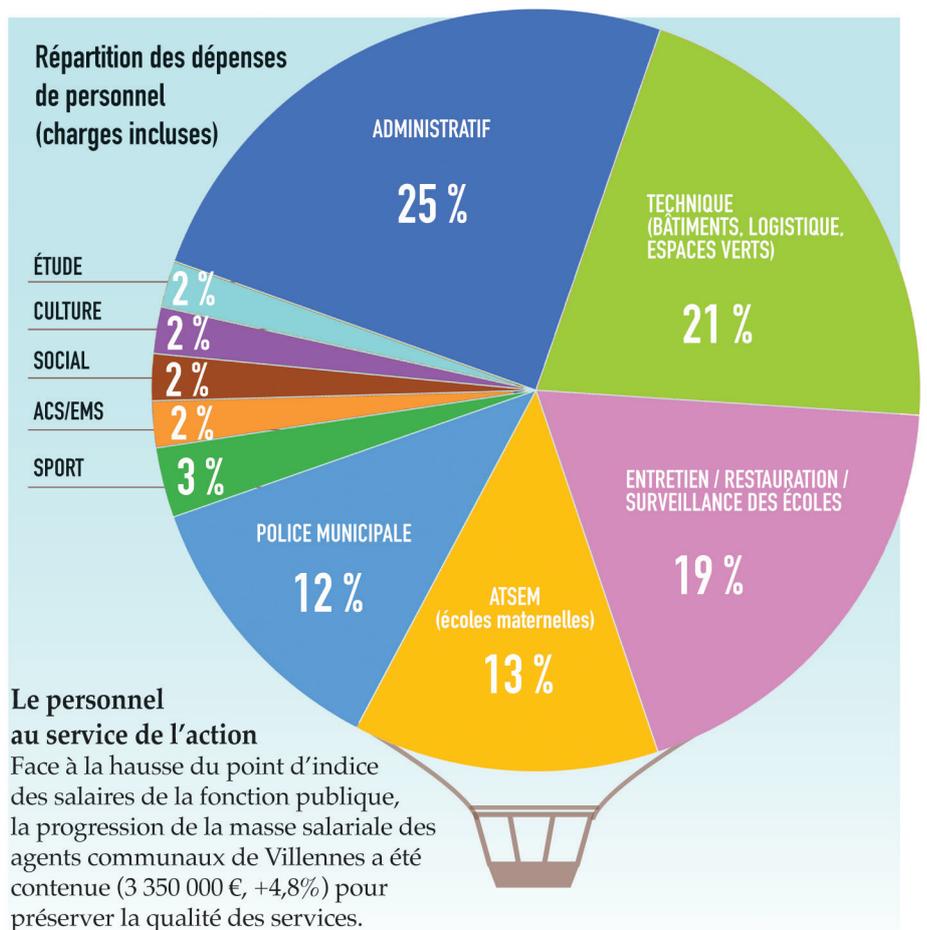
La Municipalité a décidé de le baisser par rapport à l'année précédente (30,45% en 2022) afin de compenser l'augmentation de la taxe syndicale du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique de la petite enfance). Les bases locatives sont revalorisées de 7,1% conformément à la législation en vigueur. Dans le même temps, la taxe d'habitation sur les résidences principales est intégralement supprimée en 2023.

toire. La santé des Villennois et l'accessibilité aux soins est une priorité de la municipalité, affirmée encore davantage après le déclenchement de la crise Covid. La première pierre de la Maison médicale a été posée en octobre 2020, le chantier a traversé les épreuves (confinement à l'automne 2020, hausse des prix de l'énergie à l'été 2021, puis subissant de plein fouet les conséquences de l'invasion de l'Ukraine en février 2022),

pour finalement accueillir dès 2023 une vingtaine de praticiens.

Les associations villennoises ont pu réinvestir la maison qui leur est dédiée, après plusieurs années de fermeture. Elles ont su s'adapter pendant cette période transitoire de rénovation, à présent le dynamisme des activités peut repartir et s'appuyer sur des infrastructures neuves et conformes aux standards les plus favorables.

« Parmi nos priorités, tout en maintenant un contexte financier sain, il est primordial de préserver cette qualité de services qui est particulière à Villennes, poursuit l'élu. L'inauguration de la Maison des associations et l'ouverture de la Maison médicale marquent la clôture des deux grands chantiers menés depuis les élections de juin 2020. Nous allons désormais orienter nos efforts sur de nouveaux projets. »



Associations : maintien du niveau des subventions

Mobilisée aux côtés des associations, la Ville poursuit son engagement avec 64 740 euros de subventions aux associations pour 2023.



d'avenir et un service de qualité

La transformation énergétique et écologique est une priorité de la Municipalité, avec près de 450 k€ d'investissement à ce titre en 2023.

La transition au cœur des choix

La rénovation (isolations, ventilations, systèmes de chauffage et possible installation d'EnR) de l'école maternelle des Sables sera lancée. Une enveloppe préalable de 200 k€ est intégrée au budget en prévision des études préalables aux travaux, en cours de planification avec le concours de l'agence Ingénierie, à laquelle la commune a adhéré afin de bénéficier de son expertise et de ses compétences. La réalisation d'un audit écologique (faune et flore) du bois de Fauveau permettra de déployer la politique communale de protection de la biodiversité et des espaces boisés.

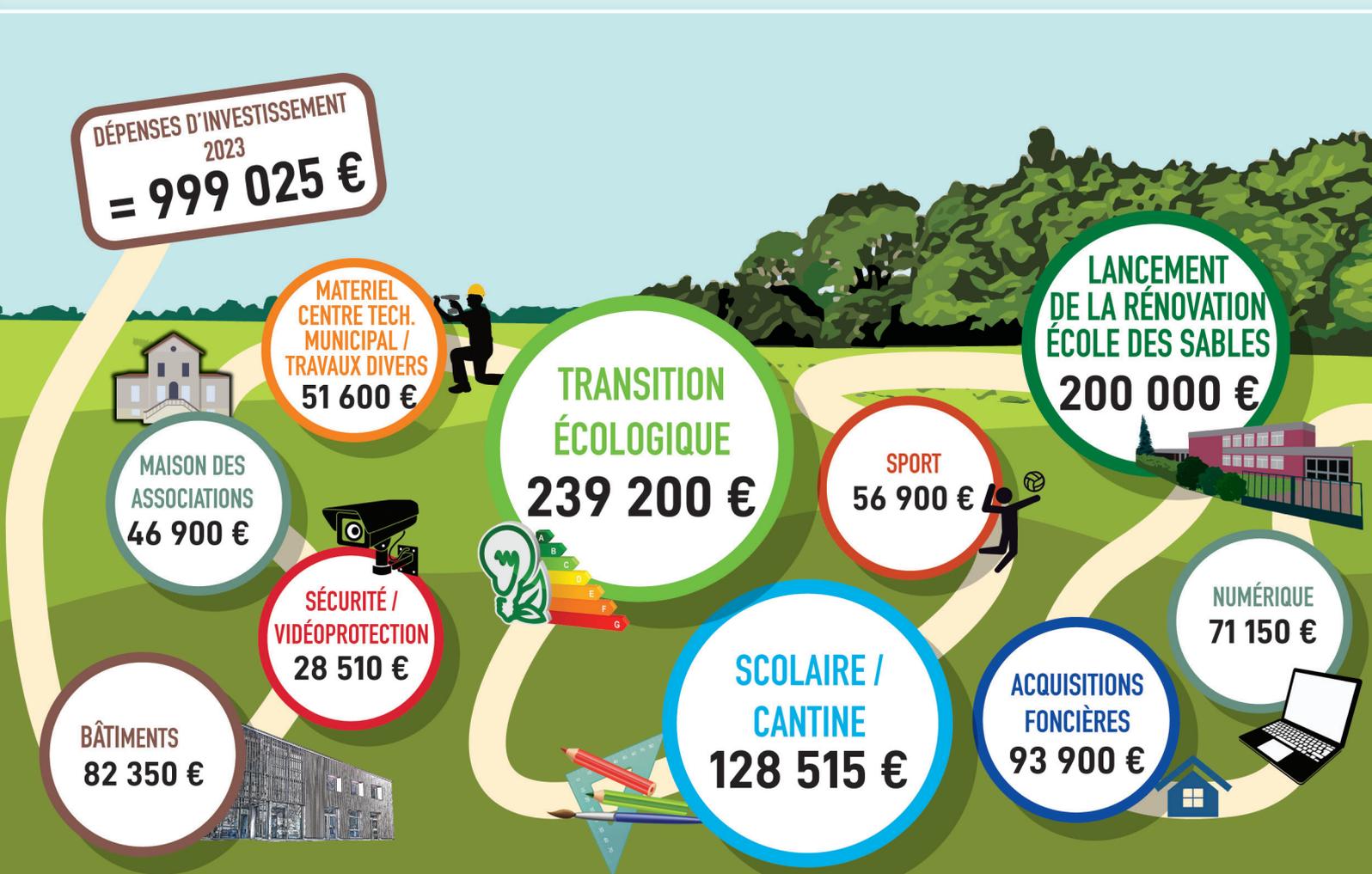
Les bio-déchets des écoles seront valorisés avec la mise en place de la solution Upcycle pour laquelle 10 000 € de subvention ont été obtenus auprès de la Région Île-de-France.

Des chantiers de débitumisation, de végétalisation et de remplacement d'éclairages par des LEDs afin de réaliser des économies d'énergie dans les espaces municipaux seront également lancés.

Des investissements alignés sur les priorités

À court terme, l'ensemble des cantines seront équipées pour recevoir des bacs inox, en remplacement des barquettes pulvérisées avec film plastique. Le déploiement des outils numériques se poursuivra, en particulier par le développement du matériel informatique scolaire et le renforcement de la vidéo-protection. La réhabilitation des biens communaux sera assurée (en particulier l'Eglise, ainsi que la rénovation de logements dont la Municipalité est propriétaire). La commune poursuivra la valorisation de l'espace communal par une politique dynamique d'acquisitions foncières.

L'obtention de subventions significatives sera un axe prioritaire afin de permettre le financement de ces projets structurants pour l'avenir de Villennes.





PAROLES DE VILLENNOIS

« Étrangers partout », Villennois ici

Début janvier, Dani Wehbe et ses fils ont été naturalisés français, six ans après leur arrivée à Villennes. Pour ce réfugié politique syrien et sa femme Sophia, libanaise, c'est une étape supplémentaire dans le parcours d'une famille qui a refusé la fatalité.

C'est l'histoire extraordinaire de Villennois qui rêvent d'une vie ordinaire. Syrien né au Liban, Dani Wehbe a un parcours pour le moins tumultueux. « J'ai passé la moitié de mon temps entre le Liban et la Syrie. Et cela a toujours été dur car nous sommes des étrangers partout, raconte le père de famille qui a rencontré Sophia au Liban dans le cadre de son travail. Mais cela s'est surtout compliqué quand nos enfants ont grandi. »

Femme, chrétienne et Libanaise en Syrie

Pas autorisé à mettre leurs enfants à l'école publique au Liban, car Joseph et Georgio sont de nationalité syrienne, le couple doit donc payer une école privée qui leur revient extrêmement cher. La famille décide donc de déménager en Syrie. « Financièrement, on ne pouvait pas continuer comme ça, soupire Dani. Et puis je devais renouveler mon visa tous les 6 mois. » Mais l'expérience s'avère compliquée pour Sophia. Être une femme, être chrétienne et être Libanaise ne sont pas des avantages en Syrie. « Je n'avais pas le droit de sortir seule, je devais mettre un voile, se souvient-elle, émue. J'ai beaucoup pleuré pendant cette période, nous étions tellement isolés. »

Difficile de survivre au Liban, impossible de vivre normalement en Syrie, la famille prend une nouvelle décision radicale, portée par le courage de parents qui pensent avant tout à leurs enfants. Ils vont rejoindre le frère de Dani en France. Une destination choisie aussi parce que Sophia est francophone. « Je voulais rejoindre l'Europe par la mer et demander le regroupement familial ensuite, explique Dani. Avec ce qu'on entend et voit à la télé, on savait que c'était très risqué mais nous n'avions pas le choix, nous étions prêts à tout lâcher pour partir. »

Traversée sur un bateau gonflable

Dani prend alors l'avion pour rejoindre la Turquie où il paie des passeurs pour atteindre une île grecque. « J'ai attendu plusieurs jours sans savoir quand on al-

lait embarquer et puis un soir c'était parti, raconte-t-il. On m'avait promis un vrai bateau, je me suis retrouvé sur un gonflable avec une quinzaine de personnes. Je ne sais pas combien de temps la traversée a duré, il faisait tellement sombre que je ne voyais rien, ça bougeait beaucoup, j'ai eu très peur. Et à un moment, les passeurs ont arrêté le bateau et nous ont demandé de descendre. On ne savait pas si on avait pied mais ils ont sorti leurs armes et nous ont obligés à sauter. On s'est tous entraînés et on a fini par rejoindre la plage. Depuis j'ai peur de l'eau, c'est un jour que je ne pourrai pas oublier. »

ment par Béatrice Destison, Éva Séguy, Corinne Houziaux, Odile Loisel et Catherine Olivier (voir photo), la famille Wehbe arrive dans le quartier Fauveau à Villennes en mars 2017. « Mme Destison, c'est notre ange-gardien, c'est comme une mère, s'émeut Sophia. Nous sommes tellement reconnaissants pour ce qu'elle nous a apporté. Être à Villennes, c'est incroyable pour nous, on se sent tellement entourés. Les enfants se sont très bien acclimatés, nous sommes très fiers d'eux. Ils vont au foot, au Local, ils travaillent très bien à l'école. »



Pendant ce temps-là, Sophia est avec ses enfants au Liban. « Nous avons dormi dehors avec les enfants, se remémore-t-elle. C'était surtout très dur de ne pas avoir de nouvelles de Dani pendant parfois près de 20 jours. Cela a été une période très compliquée mais j'en suis ressortie plus forte. » De son côté, Dani poursuit tant bien que mal son périple, parfois en bus ou en train, souvent à pied. Macédoine, Bosnie, Croatie, Slovaquie, Autriche, Allemagne et enfin France.

L'aide précieuse des Villennois

Dani rejoint ainsi son frère à Paris et est alors aidé par L'Œuvre d'Orient, une association de soutien aux chrétiens d'Orient. « Ils m'ont permis de travailler, d'être hébergé et de faire les papiers pour le regroupement familial », poursuit Dani. C'est alors que l'association Réseau-Villennes est intervenue. Engagée dans un programme d'accueil de familles chrétiennes, elle se met en contact avec L'Œuvre de l'Orient. Soutenue notam-



Désormais, les Wehbe sont des Villennois à part entière. Après un accident du travail à une main, Dani s'est mis à son compte en tant que menuisier et Sophia vient de débiter de l'aide à domicile. Reconnaisants envers Villennes et la France, ils veulent désormais rendre la pareille. « Nous avons refusé des aides car on veut réussir, se débrouiller seuls. Il y a des gens qui en ont plus besoin que nous, assurent les parents de Joseph et Georgio. Dans notre lotissement, on donne des coups de main à beaucoup de nos voisins, que ce soit Dani pour des travaux manuels ou même moi pour des procédures administratives. »

JEUNESSE

Éloquence : une formation gratuite pour les jeunes Villennois

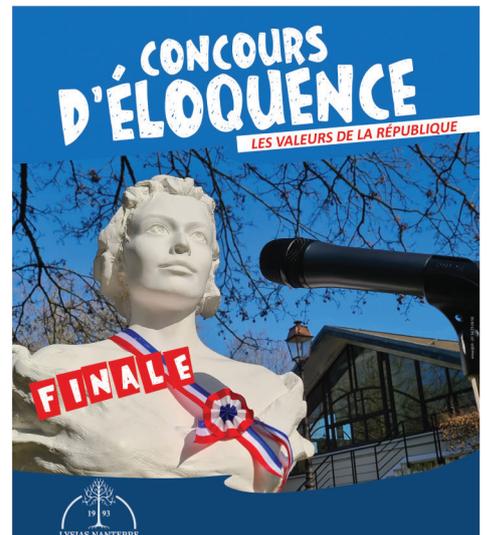
Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité, en partenariat avec l'association Lysias Nanterre, a proposé aux jeunes Villennois des séances gratuites de formation à l'art oratoire.

Lancée avec succès en 2022, la formation à l'art oratoire a été reconduite cette année et a attiré 26 jeunes Villennois, scolarisés de la 6^e à la 2nde. Entourés d'Arthur Rouyer, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, d'intervenants spécialisés et de membres de l'association Lysias Nanterre, les stagiaires ont ainsi, pendant 4 séances de 2h à la Maison des associations, effectué des exercices visant à perfectionner leurs prises de parole.

Confiance et progression

« C'est un outil essentiel pour leur avenir scolaire, universitaire, professionnel et même personnel. L'enseignement de l'art oratoire est primordial, dès le plus jeune âge, explique Arthur Rouyer. En travaillant quelques techniques, avec des exercices simples, les jeunes progressent et prennent

confiance. Nous sommes fiers à Villennes de proposer gratuitement cette opportunité. » Travail sur les postures, rôle des mains, gestion des espaces, placement de la voix... les exercices étaient variés et ont emballé les adolescents.



Concours d'éloquence

Comme en 2022, cette session de formation va être ponctuée par l'organisation d'un concours d'éloquence pour les collégiens et lycéens. Les dates des tours qualificatifs et des finales seront communiquées ultérieurement.



Visite de l'Assemblée nationale pour le Conseil municipal des jeunes



Au mois de janvier, les élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Villennes ont eu le privilège de se rendre, en compagnie de leurs homologues de Carrières-sous-Poissy, à l'Assemblée nationale.

Tout au long de la visite guidée, ils ont pu découvrir les lieux emblématiques du palais Bourbon ainsi que l'hémicycle où les députés votent les lois de notre pays.

Une expérience enrichissante et mémorable.

Pomme de Reinette reçoit le label Écolo-crèche



La crèche parentale Pomme de Reinette a été labellisée Écolo-crèche. Ce label récompense les crèches engagées dans une démarche écologique. Parmi les actions, on peut citer le changement du prestataire de cantine pour des aliments plus locaux et plus bio, la mise en place d'un protocole écologique de nettoyage de la crèche, des produits de soins écologiques pour les enfants, la création d'un jardin pédagogique sans produit phytosanitaire ou encore la limitation de l'utilisation de plastique dans la chaîne alimentaire.

Contact : adhesion@creche-pommedereINETTE.com - Plus d'infos :



Le SIVM recrute des animateurs

Tu es un animateur dynamique, motivé et sérieux ?

Tu aimerais passer ton Bafa pour découvrir le monde de l'animation ? Envie d'un travail qui a du sens où sérieux rime aussi avec jeu ?

Contacte-nous et rejoins l'équipe d'animation du Syndicat intercommunal Villennes-Médan (SIVM), la structure qui gère le centre de loisirs L'Ile aux enfants et le Local, lieu dédié aux adolescents.

Candidature à envoyer à lileauxenfants@9business.fr

La Foulée villennoise, des courses pour toute la famille

Le départ de la 31^e Foulée villennoise sera donné le dimanche 14 mai 2023 au complexe sportif. Avec plusieurs formats proposés, tout le monde peut trouver chaussure à son pied.

La Municipalité et l'Office municipal des sports (OMS) de Villennes vous donnent rendez-vous le dimanche 14 mai 2023 pour la 31^e édition de la Foulée villennoise, l'emblématique course à pied de Villennes. « La course à pied, c'est le sport accessible à tous par excellence et nous sommes fiers de pouvoir proposer un événement de sport qui est aussi fédérateur, explique Jean-Yves Morin, Conseiller municipal délégué aux Sports. Notre politique sportive met en avant le sport pour tous et les différentes courses de cet événement en sont une parfaite illustration. »

Reconduction du Family Bike and Run

En effet, comme l'année dernière, plusieurs formats sont proposés : des courses pour les enfants (1,2 km et 2 km), des courses pour tous (5 km, 10 km), la reconduction de la nouveauté instaurée l'an dernier : le Family Bike and Run. Le principe : 1 parent coureur et 1 enfant de 6 à 12 ans à vélo sur un



parcours de 5 km. Comme les courses des enfants, l'inscription est gratuite. Seul ou en famille, pour la performance ou le plaisir, toutes les foulées mènent à Villennes !



Soutenir Léo, une motivation de plus !

Cette année, la Foulée villennoise revêt un caractère solidaire. En effet, les participants pourront aider Léo, 6 ans, atteint de dystrophie neuro-axonale infantile (DNAI). 2 € par inscription aux 5 km et aux 10 km seront reversés à une association qui aide la recherche contre cette maladie génétique rare. Des dons libres seront également possibles sur place sur un stand dédié. Cette maladie neuro-dégénérative, dont les traitements ne sont financés que par des donations personnelles, touche 200 enfants recensés à travers le monde dont l'espérance de vie n'excède pas les 10 ans. L'association Bisous for Leo a pour but de faire connaître la maladie et récolter des fonds pour les recherches.

Plus d'infos en scannant ce QR code bisousforleo.org



31^e Foulée villennoise

Dimanche 14 mai 2023

Départ et arrivée au complexe sportif (rue du Pré-aux-Moutons)

9h30 : 1,2 km et 2 km enfants / 10h : Family Bike and run / 10h30 : 5km et 10 km

Inscriptions* en flashant ce QR code :

*Avec un chèque de 10 euros en pré-inscription (12 euros sur place) à l'ordre de l'OMS Villennes.

Joindre impérativement un certificat médical (athlétisme/triathlon) pour l'inscription ou le questionnaire de santé rempli pour mineurs.

Renseignements :

06 71 17 46 83 (Alain Larigaldie)



VO2RS allie plaisir et performance

Avec plus de 150 athlètes âgés de 6 à 69 ans, VO2 Rives de Seine a entamé sa onzième saison d'existence. Ce club d'athlétisme intercommunal cultive un esprit familial mais n'en reste pas moins performant. Actuellement deuxième du challenge des Yvelines, il enchaîne les bons résultats avec notamment trois titres départementaux en cross (Adrien Jamet en élite, Louise Page chez les poussines et l'équipe féminine junior). Place désormais à la saison de piste pour les jeunes, aux courses sur route et aux trails du printemps !

Plus d'infos : vo2rs.com



Faites un tour au Grand 8

Pour son cadre exceptionnel, sur la Seine autour des îles de Villennes et de Migneaux, le Grand 8 de Villennes est une épreuve d'aviron reconnue très prisée dans la région.



Organisée le 11 juin prochain par l'Aviron club Villennes-Poissy (ACVP), cette compétition est l'occasion idéale pour découvrir une discipline où le plaisir et l'effort s'allient à merveille.

Le Grand 8 de Villennes Poissy – Dimanche 11 juin 2023. Départ à 9h Chemin des pêcheurs.

Villennois, la rentrée sportive se prépare déjà



Petite ville par la taille mais grande par le sport, Villennes dispose d'équipements sportifs de grande qualité et d'un important contingent d'associations sportives.

Dès le mois de juin, sans même attendre le Forum des associations qui aura lieu le samedi 2 septembre 2023, renseignez-vous auprès des associations villennoises pour anticiper votre rentrée.

Toutes les infos en flashant ce QR code :



Golf : des tarifs préférentiels pour les Villennois

Grâce à une convention signée le golf, la Municipalité permet aux Villennois de bénéficier de tarifs préférentiels, sur présentation d'un justificatif de domicile récent.

Retrouvez l'ensemble des infos en flashant le QR code :



Ouvrez la Parenthèse découverte !

Pendant les vacances scolaires, la Municipalité propose des ateliers de découverte pour vous initier, en famille, à une pratique, un loisir ou un art. Prochain rendez-vous : la danse krump le mercredi 3 mai 2023.

Afin de proposer des animations familiales gratuites à ceux qui ne partent pas pendant les vacances scolaires, la Municipalité a fixé, au mois de février, un nouveau rendez-vous : la parenthèse découverte. À chaque période de vacances, vous allez pouvoir découvrir des activités originales, parfois artistiques, parfois sportives, toujours ludiques et conviviales.

Les Villennois friands d'activités familiales

« Lors de la première séance, dédiée au scrapbooking, nous avons constaté que la demande des Villennois pour des activités familiales était importante, même en période de vacances scolaires, souligne Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie

associative. Cela nous conforte dans l'idée de poursuivre ces séances tournées vers la convivialité mais aussi l'apprentissage d'une pratique ou d'un art. »

Après le scrapbooking, le krump

Après le vif intérêt rencontré par le premier atelier consacré au scrapbooking, rendez-vous est donné le mercredi 3 mai 2023, de 15h à 17h, dans le parc de Marolles, pour s'initier au krump, une danse urbaine aux mouvements rapides et saccadés, pratiquée sur la musique hip-hop, avec un intervenant spécialisé. *Inscription obligatoire en envoyant un mail à culture@ville-villennes-sur-seine.fr.*



La première parenthèse découverte était consacrée au scrapbooking



Place à l'impro

Vendredi 23 juin 2023 à 20h, en salle des arts, la Municipalité vous propose une soirée d'improvisations théâtrales autour d'un match entre deux compagnies locales : La Miel, de Marly-le-Roi, et Les Kesako, de Saint-Germain-en-Laye. Quelques jeunes Villennois, issus de la troupe saint-germanoise, participeront à l'événement en lever de rideau.

Réservation obligatoire (culture@ville-villennes-sur-seine.fr), nombre de places limité.



Mais qui a volé la mallette du Dr Fauvel ?

Samedi 15 avril, le parc Fauvel sera le centre d'une enquête policière imaginée pour les Villennois. En interrogeant témoins et suspects, venez, en famille, résoudre le Mystère au parc Fauvel. *Inscription obligatoire en envoyant un mail à culture@ville-villennes-sur-seine.fr.*

Musiques-sur-Seine, le festival qui met les textes français à l'honneur

En partenariat avec la Municipalité, l'association Studio sur Seine proposera, du jeudi 1^{er} au dimanche 4 Juin 2023, une série de concerts et d'animations dans le cadre du festival Musiques-sur-Seine.

Au cœur de plusieurs lieux inspirants et emblématiques de Villennes, la première édition du festival Musiques-sur-Seine proposera, début juin, concerts, ateliers, lectures et bal. Destiné à accueillir un large public, il vous plongera dans des univers musicaux créatifs et variés, de la musique médiévale à la

musique liturgique, de Reynaldo Hahn à Michel Berger, de Francis Poulenc à Edith Piaf. « À Villennes, il y a de la poésie à chaque coin de rue, s'enthousiasme Vincent Prezioso, organisateur du festival. J'ai très rapidement eu l'idée d'un festival qui permettrait de faire vibrer ces lieux en musique. Puis, s'est imposé de ma-

nière évidente l'idée de mettre en avant la musique et le texte français. Le répertoire est à la fois riche et fédérateur. L'enjeu est donc de faire voyager le public. »

Une pléiade d'artistes

En tête d'affiche, *Choses vues et choses chantées* est un spectacle basé sur l'œuvre de Victor Hugo où la soprano Pauline Courtin interprète des poèmes mis en musique tandis que le célèbre journaliste Christophe Barbier lira avec brio des textes.

Le dimanche après-midi, Eric et Sandra Bouvelle proposeront un thé dansant autour du kiosque de la place de la Libération.

Au programme également, des spectacles musicaux avec Sylvia Schmitt, Hélène Hébrard, Magali Lauron, Vincent Prezioso, Sandra Czeher, l'ensemble vocal Myriade ainsi que des lectures avec les comédiens Jacques Serrres et Sylvain Katan.

Programme détaillé à venir. Plus d'infos sur le site internet de la ville.



Keigo Mukawa, pianiste du Soleil-Levant

Pianiste à la notoriété grandissante, Keigo Mukawa proposera un récital dans la salle des arts le dimanche 16 avril à 17h.

Né au Japon où il a commencé ses études de piano, cet artiste est installé à Paris depuis 2014 où il a poursuivi ses études au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Il se produit avec orchestre ou en récital,

en France, en Belgique, dans toute l'Europe et au Japon.

Programme :

Jean-Sébastien Bach : Ouverture en si mineur BWV831

César Franck : Prélude, Chorale et Fugue en si mineur

Maurice Ravel : Prélude en la mineur, Jeux d'eau, Alborada del gracioso et Tombeau de Couperin



Les bonnes idées poussent à la grainothèque

Avec la grainothèque, la bibliothèque Émile-Zola propose un espace dédié au troc de graines et au partage de connaissances. Cette démarche participative et écologique est accessible à tous.



Une bibliothèque, ce n'est pas que des livres. C'est aussi un service de lien social, un lieu collaboratif et facilitateur de pratiques modernes. Avec la grainothèque, la Municipalité propose un dispositif en libre-service basé sur le troc. Gratuite, elle permet aux Villennois de déposer des semences de plantes potagères ou de fleurs, des godets, des étiquettes de semis, des fonds de sacs de terreau, etc., et en retour, de prendre ce qu'ils désirent dans une part raisonnable et équitable, dans l'esprit du développement durable.

Les graines déposées par les usagers doivent être préalablement mises en petits sachets et étiquetées (il est conseillé de mettre 48 h vos graines au

parasite ou nuisible avant de les emballer).

Des ateliers pour tous

« La pratique collaborative de la grainothèque correspond parfaitement à la notion de partage de biens communs présente en bibliothèque, souligne Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative. Les usagers deviennent acteurs de la vie de la bibliothèque dans une démarche intergénérationnelle : juniors, seniors, tous jardiniers et éco-responsables. »

Grâce à l'investissement d'Isabelle Balmelle et de François-Xavier Duroselle, les deux indispensables bénévoles, la



grainothèque poursuit aussi un objectif de sensibilisation à la biodiversité et au développement durable avec des ateliers ouverts à tous certains samedis matin ou spécifiques à certains publics comme ce fut le cas avec les élèves de l'école maternelle des Chèvrefeuilles début mars (voir photo).

Un peu plus près de l'Écosse



Le comité de jumelage s'active pour préparer les projets d'échange avec la communauté de communes de Largo (Écosse). Première officialisation de ce partenariat, la signature de la charte de jumelage est prévue en septembre.



Les membres du comité de jumelage (de gauche à droite) : Pierre Rogé, Michel Tardivat, Christine Ashworth, Marcel Djourno et Christian Romedenne.

Accompagnés de Virginie Albar, Adjointe au maire déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à la Vie associative, les membres du Comité de jumelage se sont réunis en mairie pour signer les statuts de l'association le 7 février dernier. Une première étape en vue du jumelage avec Largo Area Community, la communauté de communes autour de Largo en Écosse. « La France a des liens amicaux historiques avec l'Écosse. Nous avons choisi un territoire de taille équivalente à Villennes, avec des profils d'habitants similaires. Il y a d'autres points de rapprochement, avec notamment un golf et la proximité de celui de St-Andrews, l'un des parcours les plus légendaires au

monde », explique Michel Tardivat, vice-président de l'association.

« Favoriser les échanges »

Lancé en 2020, ce projet de jumelage va donc prendre son envol en 2023 avec la signature prochaine d'une conven-



tion entre le président de l'association, Marcel Djourno, et le Maire, Jean-Pierre Laigneau, tous deux à l'origine du projet, puis l'organisation d'une cérémonie avec les représentants écossais le 23 septembre 2023. « L'objectif de ce jumelage est de favoriser les échanges et de s'enrichir mutuellement. Il s'articule autour de deux angles principaux : l'enfance d'un côté et la culture et le monde associatif de l'autre, poursuit Michel Tardivat. L'idée est d'y associer tous les quartiers et toutes les écoles de Villennes. Nous invitons les Villennois à venir nous rejoindre pour mettre en place des projets. »

Pour plus d'informations : jumelage.villennes.largo@gmail.com

Largo, le fief de Robinson Crusôé

Lower Largo est le village natal d'Alexander Selkirk, un marin qui avait été abandonné sur l'île déserte de Juan Fernandez (Chili) en 1704. L'écrivain Daniel Defoe s'en est inspiré pour créer son personnage de roman Robinson Crusôé.

EN BREF

Travaux chemin du Pré-Seigneur

À la demande de la Municipalité, la Communauté urbaine va mener des travaux de réfection au chemin du Pré-Seigneur du 24 avril au 16 juin



(entre le rond-point de la clémenterie et l'école Pré-Seigneur). Il s'agit d'une reprise ponctuelle des bordures de trottoir, de la réfection de l'ensemble de la chaussée et des trottoirs, de la création et la mise aux normes des passages piétons et des arrêts de bus et de la création de deux plateaux ralentisseurs.

Pendant la durée de travaux, de 8h30 à 17h, la circulation sera en sens unique « descendant », dans le sens Rond-point de la Clémenterie – École Pré-Seigneur. Pour les véhicules venant du bas, il sera possible d'opérer un demi-tour au niveau de l'école. La pose de l'enrobé, en fin de travaux, nécessitera une journée de fermeture complète de cette voie. Le stationnement sera interdit et signalé sur la zone de travaux. Les lignes de bus régulières et scolaires seront maintenues aux arrêts habituels. La collecte des déchets ménagers et autres déchets spécifiques sera assurée aux mêmes horaires.

Voisins vigilants, c'est aussi un réseau solidaire



Villennes est associée au réseau Voisins vigilants. Bien connu pour ses systèmes d'alertes par SMS voisins / mairies, ce dispositif propose aussi des services de solidarité et de convivialité : annuaire des voisins, journal du quartier, petites annonces, actions de solidarité entre voisins.

N'attendez plus et rejoignez vos voisins : voisinsvigilants.org/



Nouveaux arceaux pour mobilités douces

Du nouveau mobilier de parking pour les vélos et les trottinettes a été installé un peu partout en ville : dans le centre-ville, aux abords des écoles, dans le parc de Marolles et au port de la Nourrée.



Impôts : nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, dès 2023, pour l'ensemble des ménages. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale d'identifier les logements concernés, une nouvelle obligation déclarative a été mise en place pour les propriétaires. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux

(y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Recensement obligatoire

Tout jeune Français qui a 16 ans révolu doit faire la démarche de se faire recenser. Pour cela, il doit se rendre à la mairie de son lieu de domicile avec sa pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile. Un document d'état-civil sera rempli par l'agent de mairie et une attestation signée par Monsieur le Maire lui sera remise. Le jeune mineur peut se faire remplacer par un de ses parents.



Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit un certificat. Ce recensement permet une inscription automatique sur la liste électorale de la commune dans laquelle le recensement a été fait.

Plus d'infos : www.service-public.fr

AGENDA & CARNET



Mercredi 12 avril / 10h30 et 17h

Petites et grandes Zoreilles
Bibliothèque Émile-Zola

Mercredi 12 avril / 18h30

Soirée Palmarès du Prix Littéraire Villennois
Bibliothèque Émile-Zola

Samedi 15 avril

Atelier herbes médicinales printanières
organisé par le Collectif villennois pour la transition

Samedi 15 avril / 15h

Enquête policière théâtralisée - Mystère au parc Fauvel
Parc du Docteur Fauvel

Dimanche 16 avril / 17h

Récital de piano – Keigo Mukawa
Organisé par le Comité de la culture à la salle des arts

Mercredi 19 avril / 16h30

À pas contés
Bibliothèque Émile-Zola

Samedi 22 avril / 14h

Permanence d'assistance numérique
Bibliothèque Émile-Zola

Du lundi 24 au samedi 29 avril

Résidence du collectif d'artistes Fil rouge
Salle Fordan

Lundi 1^{er} mai

Nouvelle période d'engagement pour l'Amap
Toutes les infos page 11

Mardi 2 mai

Collecte des encombrants
Secteur orange

Mercredi 3 mai / 15h

Parenthèse découverte – Krump
Théâtre de verdure du parc Marolles

Vendredi 5 mai / 15h-19h30

Collecte de sang par l'EFS
Salle des arts

Samedi 6 mai / 10h00

Troc de plantes et jeux pour enfants – Grainothèque
Bibliothèque Émile-Zola

Mardi 9 mai

Collecte des encombrants
Secteur violet

Samedi 13 mai / 10h-12h

Permanence juridique avec Me Flore Gateau
Mairie

Dimanche 14 mai

Foulée villennoise
Départs et arrivées au complexe sportif

Samedi 13 et dimanche 14 mai

Théâtre : Une Fête inoubliable par les Comédiens de la Tour
Salle des arts

Mercredi 17 mai / 10h30 et 17h

Petites et grandes Zoreilles
Bibliothèque Émile-Zola

Judi 25 mai

Atelier calcul de l'empreinte carbone
organisé par le Collectif villennois pour la transition à la maison des associations

Du lundi 29 mai au dimanche 4 juin

Exposition Bernard Begat
Salle Fordan

Du jeudi 1^{er} au dimanche 4 juin

Festival Musiques en Seine
Toutes les infos en page 25

Samedi 3 juin / 9h

Ramassage citoyen
Toutes les infos page 11



Samedi 3 juin / 10h-12h

Permanence juridique avec M^e Flore Gateau
Mairie

Samedi 3 juin / 14h

Permanence d'assistance numérique
Bibliothèque Émile-Zola

Du lundi 5 au dimanche 18 juin

Exposition des Photophiles
Salle Fordan

Vendredi 9 juin / 20h15

Réunion du Conseil municipal
Mairie / Salle du Conseil municipal

Dimanche 11 juin / 9h

Grand 8
Compétition de l'Aviron club Villennes Poissy à la base nautique

Vendredi 16 juin

Ciné-débat
organisé par le Collectif villennois pour la transition

Du 19 juin au dimanche 2 juillet

Exposition Chrystiane Javoise et Sandra Czeher
Salle Fordan

Mercredi 21 juin

Fête de la musique
Centre-ville

Vendredi 23 juin / 20h30

Match d'improvisation théâtrale
Salle des arts

Samedi 24 juin

Repair bike café
organisé par le Collectif villennois pour la transition

Naissances

GERMANDE Maxine, 23 décembre 2022.

COQUELIN Aïden, 5 janvier 2023

NOURY Clara, 10 janvier.

VERMERSCH Alexia, 28 janvier.

MOREL BURET Andréa, 4 février.

ANGOT KROLAK Eden, 2 mars.

LÉVEQUE Alice, 5 mars.

Mariages

MAIRESSE Guillaume et ROBIN Edwige,

17 décembre 2022.

EL BAZ Abdeslam et HABA Amal, 2 janvier 2023.

FRANCES Sylvain et BESSON Delphine, 1^{er} avril.

Décès

PEDEL Patrick, 20 décembre 2022.

DIGONNET veuve GAVAUD Marie-Yvonne,

21 décembre.

BINET veuve DUPUIS Simone, 8 janvier 2023.

AMAR Gérard, 11 janvier.

LEBLANC veuve LEGRAND Janine, 17 janvier.

MERLOT épouse VUILLEMAIN Martine, 20 janvier.

WATELLE Gilles, 24 janvier.

MODOLO Claude, 24 janvier.

BOIRE veuve OZÉRÉ Marie, 27 février.

PIETTE veuve EREAU, Annie, 6 mars.

ROCAMORA Jacques, 7 mars.

OGÉE Gildas, 7 mars.

SALVAYRE veuve RIOM Lucette, 11 mars.

CHARON veuve GAUBERT Giselaïne, 16 mars.

MALLARD Simone, 28 mars.

VOISARD Colette, 28 mars.

MOAT François, 28 mars.

Dimanche 25 juin / 20h30

Soirée Pollen

Organisé par le Comité de la culture dans le parc de la mairie

Mercredi 28 juin / 16h30

À pas contés
Bibliothèque Émile-Zola

Vendredi 30 juin / 19h

Soirée des champions
Mairie / Salle du Conseil municipal

Vendredi 31 juin

Journée des CM2
Récompenses à 17h au parc de Marolles et soirée du Local à 19h

Samedi 1^{er} juillet / 10h

Permanence juridique avec M^e Flore Gateau
Mairie

Samedi 1^{er} juillet

Spectacle des écoles et kermesse
Théâtre de verdure du parc de Marolles puis parc de la mairie

Mardi 4 juillet

Collecte des encombrants
Secteur orange

Mardi 11 juillet

Collecte des encombrants
Secteur violet

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Une baisse du taux d'impôt communal malgré des contraintes fortes

On pourrait s'attendre à ce que le rôle d'un élu soit de veiller à l'intérêt général et de défendre avec sincérité ses convictions. Or, la liste Villennes Ensemble, qui siège à la commission finances (dont le rôle est d'assurer la préparation budgétaire), a voté le budget et la hausse du taux de taxe foncière communale en 2022. Quelle surprise de voir son revirement lors du conseil municipal du 4 avril !

Face à la hausse drastique des prix de l'énergie et alors que le syndicat de la petite enfance décide d'augmenter significativement ses investissements pour répondre à la demande de crèches des familles, le budget 2023 adopté par l'équipe majoritaire repose sur une maîtrise des dépenses qui permet de diminuer le taux de taxe foncière communale en le passant de 30,45% à 29,25%. De plus, la revalorisation des bases foncières de 7.1% décidée par l'Etat s'accompagnera de la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

La maison médicale,
le projet que nous avons porté

Alors que la désertification médicale menaçait notre village, et forts de notre volonté d'améliorer l'accès aux soins, nous avons défendu et porté le projet de maison médicale dès 2013 : participation active aux groupes de travail et à la concertation avec les professionnels de santé, négociation des taux d'emprunt auprès des banques, dénomination en l'honneur de la première femme médecin Madeleine Brès. Tout cela a été passé sous silence lors de l'inauguration. Pas très républicain ! Cérémonie à laquelle les Villennois n'ont d'ailleurs pas été conviés alors que ce sont les premiers contributeurs et bénéficiaires de ce bien commun !

Pour autant, nous nous réjouissons de l'ouverture de cette maison médicale et de l'installation des médecins, pharmaciens et professionnels de santé à Villennes. Avec une ambition commune : améliorer l'offre de santé et le maintien d'un service public de qualité pour tous les habitants du territoire.

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
avenirvillennes@gmail.com

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Encore des hausses d'impôts !!!

2022 fut l'année marquée par une incroyable hausse d'impôts, notamment avec une taxe foncière qui a augmenté de 40%, pour finalement aboutir à un excédent budgétaire municipale de plus 2 millions d'euros.

Pourtant lors du dernier conseil municipal du 4 avril et malgré l'inflation que nous subissons tous au quotidien, l'équipe majoritaire vient de nouveau de voter une hausse des impôts de 7 à 10%, qui viendra s'ajouter aux 40% de l'année dernière.

Olivier Hardouin (Villennes Ensemble) a demandé un moratoire fiscal avec une baisse du taux municipal pour que les taxes locales n'augmentent pas.

Cette mesure raisonnable n'entravait en aucun cas l'équilibre budgétaire de notre commune.

Malgré le soutien de l'ensemble de l'opposition, les élus de la majorité ont refusé cette proposition, c'est regrettable.

Olivier HARDOUIN
« Villennes Ensemble »

Quelle est la valeur de votre bien à Villennes-sur-Seine ?



SCANNEZ MOI

ET OBTENEZ UNE PRÉ-ESTIMATION
EN LIGNE DE VOTRE BIEN
EN 2 MINUTES



©FlorentMahiette



EMPHASE
IMMOBILIER



ESTIMATION OFFERTE
EN 48H



CONSEILS ET SUIVI
PERSONNALISÉS



PHOTOS ET VIDÉOS
PROFESSIONNELLES



LARGE DIFFUSION
ET VISIBILITÉ



VISITE
VIRTUELLE



HOME STAGING
VIRTUEL

Sébastien ALONZI | Agent immobilier

52 Sente des Petites Jachères

78 670 Villennes-sur-Seine

Tél : 01 39 11 56 88 | Mob : 06 47 86 59 62

agence@emphase-immobilier.com



www.emphase-immobilier.com

Emphase immobilier
soutient



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

| YVELINES